

# UAAD90 - Examen d'admission à l'école d'ingénieur

## Présentation

## Programme

## Contenu

L'examen d'admission a pour objectif de :

- vérifier que les candidat·e·s réunissent l'ensemble des conditions leur permettant de suivre le cursus d'ingénieur,
- accompagner chacun·e dans son choix de parcours,
- indiquer les ressources dont ils·elles pourront disposer tant auprès des personnels AIO de l'établissement que des enseignants.

Les conditions d'admission sont :

- avoir obtenu un diplôme scientifique ou technique de premier cycle
- avoir validé les UE du 1<sup>er</sup> semestre

Après étude du dossier de candidature, le·la candidat·e est convoqué·e par un jury d'admissibilité, à Paris ou en région. Le jury national d'admission prononce l'admission des candidat·e·s sur la base des PV individuels transmis par les jurys d'admissibilité.

Nota : L'inscription à cette UA est réalisée par la [scolarité de l'EICnam](#). Nul ne peut se présenter plus de trois fois à l'examen d'admission.

🌟 Valide le 19-06-2019

---

**Code : UAAD90**

---

0 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN07 - Industries, chimie,  
pharma et agroalimentaires /  
William DAB

---